

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 13 janvier 2022

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2021**

**2021 V. 380** Vœu relatif à la rédaction prochaine du Manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne

-----

**Le Conseil de Paris,**

Considérant l'ambition affichée par la Ville de Paris de « se doter d'une nouvelle doctrine d'aménagement de l'espace public fin 2021<sup>1</sup> » ;

Considérant la consultation menée sur [idée.paris.fr](http://idée.paris.fr), qui a rassemblé, entre le 10 mars 2021 et le 30 juin 2021, 2 466 contributions et 2 272 votes, suivie de l'annonce de premières mesures lors d'un point d'étape en début juillet<sup>2</sup> ;

Considérant les résultats de cette consultation sont organisés en huit axes prioritaires, mettant en avant les préoccupations suivantes : « 1. Désencombrement de l'espace public », « 2. Suppression et rénovation de certains mobiliers », « 3. Préservation et mise en valeur du mobilier historique » ;

Considérant les manifestations de mécontentement nombreuses et récurrentes de Parisiens ou ex-Parisiens, y compris célèbres, vis-à-vis de l'état de leur ville ;

Considérant que les groupes de travail des adjoints à la maire de Paris sont supposés faire leurs restitutions à l'automne 2021 ;

Considérant que le rendu public du manifeste et de ses déclinaisons normatives et internes est prévu pour la fin d'année 2021 ou le début d'année 2022 ;

---

<sup>1</sup> <https://www.paris.fr/pages/vers-une-nouvelle-esthetique-parisienne-pour-transformer-le-paysage-urbain-15846>

<sup>2</sup> <https://presse.paris.fr/pages/19795>

Sur proposition d'Anne BIRABEN et des élus du groupe Changer Paris, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

Que la Ville de Paris communique préalablement à l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris, tant les résultats de la consultation dans leur intégralité que les restitutions de chaque groupe de travail, afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance et en débattre, en vue d'une rédaction du manifeste respectueuse de la représentativité de chaque groupe.

